

I n s c r i p t i o n

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Rentrée 2022

Jean-Marc FORT
Coordinateur section handball
jean-marc.fort@ac-besancon.fr

Christian LAINE
Coordinateur section football
christian.laine@ac-besancon.fr

Tél : 03 81 87 70 62
2, rue du collège
25410 St Vit

Objectifs :

- Permettre à des élèves une pratique approfondie et structurée de leur sport favori.
- Permettre une éducation à la citoyenneté à travers le sport et ses règles.

Structures :

- Handball : 32 élèves (garçons et filles) pour l'ensemble des quatre niveaux bénéficiant d'un créneau de trois heures en plus des cours d'EPS.
- Football : 32 élèves (garçons et filles) pour l'ensemble des quatre niveaux bénéficiant de deux créneaux de deux heures en plus des cours d'EPS. Attention : l'un des créneaux se termine à 18h sans prise en charge du transport par le collège.
- L'engagement est prévu pour toute la scolarité au collège. **Cependant la situation scolaire est réévaluée en chaque fin d'année afin de ne pas poursuivre avec les élèves qui ne sont plus motivés par leur scolarité et/ou la section.**

Incompatibilités & obligations :

- Les sections ne s'adressent pas aux joueurs débutants.
- La LV1 peut-être l'anglais ou l'allemand (sous réserve d'un effectif suffisant) mais l'élève retenu ne pourra pas prétendre suivre l'enseignement de complément en langues anciennes (Latin ou Grec).
- Foot : Obligation d'être licencié FFF en 2022-2023.
- Pour les deux sections l'inscription à l'association sportive (UNSS) du collège est obligatoire, notamment en raison des compétitions organisées par elle. La cotisation était de 25 € en 2021-22.
- Pour les deux sections la participation au cross annuel UNSS est obligatoire.

Demande d'inscription

La **fiche d'inscription** (au verso) complètement renseignée, doit être transmise à M. Laine (Conseiller principal d'éducation) par mail (christian.laine@ac-besancon.fr) ou courrier **par la famille** et impérativement **avant le 28/03/2022**, accompagnée de la **dernière évaluation** scolaire en votre possession.

Dérogation.

- Si votre enfant ne dépend pas de la sectorisation du collège Jean Jaurès, il vous appartient de faire une demande de dérogation auprès de la DSDEN via le Directeur d'école. **Une copie de la demande accompagne le dossier d'inscription.**

Sélection.

- Pour la section handball, l'élève se présentera, en tenue de sport, le mercredi 30 mars à 13h50 au Gymnase (rue Pergaud).
- Pour la section football, l'élève se présentera, en tenue de sport, le mercredi 30 mars à 12h45 au complexe Vautrot de St-Vit. **La présence d'un parent est souhaitée.**

Attention : **il n'y aura pas de convocation.** Le fait de rendre cette fiche d'inscription équivaut à la présentation de l'élève aux lieux de sélection.

Inscription définitive.

La commission jugeant l'aptitude de l'élève à conjuguer pratique sportive et scolarité, transmettra son avis définitif par courrier.

La principale, Fernande MARGARIDO

signé

CANDIDATURE A UNE SECTION SPORTIVE

Année scolaire 2022-2023

Section handball Section football

(Cocher la case utile. Si prétention aux deux sections, précisez l'ordre de préférence en cas d'acceptation par les deux)

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse de réponse : M. Mme _____

Tél : _____ Mail : _____

École 2021-2022 : _____ ou Collège 2021-2022 : _____

Licencié dans le club de (foot hand) de : _____ depuis (année) : _____

Non Licencié

Motivation de l'élève : (j'explique en quelques lignes pourquoi je souhaite intégrer une section sportive)

Commentaire obligatoire des **parents** :

Avis du professeur des écoles (ou du professeur principal) :

Généralement, l'élève peut-il être décrit comme :

	Sans défaut	Satisfaisant	Fragile / insuffisant
Assidu			
Autonome			
Discipliné			
Motivé par sa scolarité			
Responsable			
Travailleur			

L'élève serait-il capable d'assumer son travail scolaire en plus de la section sportive (4h) et de l'activité club (4h) ?

Oui, sans aucune difficulté oui, avec des efforts en plus non, car la surcharge est trop importante

Avis du Directeur (ou du Chef d'établissement) concernant l'inscription de l'élève en section sportive :

Nom du signataire

Conscients des exigences qu'impliquent la pratique supplémentaire d'une activité sportive, l'élève et ses responsables légaux souhaitent inscrire (Nom - prénom) _____ en section sportive scolaire.

En cas d'acceptation en section sportive scolaire, nous nous engageons sur l'honneur :

- à inscrire notre enfant à l'association sportive du collège (afin qu'il puisse participer aux compétitions de la section)
- à ce qu'il participe au cross UNSS (une fois dans l'année).
- à ce qu'il soit licencié dans un club FFF de son choix (élève de la section foot).

Date :

Signature du candidat :

Signature des responsables légaux :